

15 Novembre 2019

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE DE L'EXERCICE 2020

L'article 107 de la loi NOTRe a créé de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités territoriales. Le décret d'application n° 2016-841 du 24 juin 2016 en précise les modalités.

Le Président présente au conseil communautaire, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget (article 2312-1 du CGCT), un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, la structure de la dette, ainsi qu'une présentation sur la structure et l'évolution des effectifs et des dépenses de personnel. Ce rapport donne lieu à un débat qui est acté par une délibération spécifique.

Le Conseil Communautaire se réunira ensuite le 21 décembre 2019 afin de procéder au vote des budgets primitifs qui auront fait l'objet d'une étude préliminaire en Commission des Finances.

-ooOoo-

CONTEXTE NATIONAL

La loi de programmation des finances publiques 2018-2022 a instauré une nouvelle doctrine financière dans les relations entre l'Etat et les collectivités territoriales. Devenue une norme contraignante, ce texte contient des dispositions d'application obligatoires pour 322 collectivités territoriales : encadrement de l'évolution des dépenses de fonctionnement, rationnement de la dette, « nouvelle règle d'or » en matière de déficit. La suppression de la taxe d'habitation, la future réforme de la fiscalité locale et le report de la loi sur la dotation globale de fonctionnement (DGF) reposent la problématique de la dynamique fiscale des collectivités territoriales. (La Communauté de Communes n'est pas concernée par ces mesures).

Dans le projet de loi de finances 2020, le gouvernement confirme la suppression de la taxe d'habitation pour 80 % des ménages en 2020, pour les 20 % restants, l'allègement sera de 30 % en 2021, puis 65 % en 2022. En 2023, plus aucun foyer ne paiera de taxe d'habitation sur sa résidence principale. En compensation, les intercommunalités et les Départements devraient se partager une fraction de T.V.A. sans maîtrise des taux et bases.

Les résidences secondaires ne sont pas concernées par cette suppression, pour mémoire elles représentent 2/3 des habitations de notre territoire.

En ce qui concerne les mesures techniques, « l'automatisation » de la gestion du F.C.T.V.A. est une nouvelle fois repoussée.

CONTEXTE LOCAL

DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT

Il est rappelé, le choix stratégique des élus de la CCCCf d'instaurer en 2016 le régime de la fiscalité professionnelle unique (FPU) pour faire face à la mise en place en 2012 du FPIC (Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales) et à la baisse constante de la DGF notamment par la contribution au redressement des finances publiques. Cela s'est traduit par une forte progression de la DGF comme présenté dans le tableau ci-après et corrélativement par une forte hausse du FPIC.

Dans le projet de loi de finances 2020 l'enveloppe globale de la dotation globale de fonctionnement (DGF) reste quasi-stable, cependant des variations individuelles à la baisse sont à prévoir. En effet, des transferts de crédits au sein de l'enveloppe sont prévus afin d'augmenter certaines dotations DSU (Dotation de Solidarité Urbaine) et DSR (Dotation de Solidarité Rurale).

	Passage FPU					
Années	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Montants	840 760 €	575 207 €	1 913 358 €	1 756 662 €	1 711 013 €	1 742 388 €

FONDS NATIONAL DE PEREQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES (Depuis 2012)

Pour le FPIC même si les montants 2018 et 2019 du bloc communal ont été relativement stables, la répartition de droit commun entre les communes et la CCCCf s'est inversée. La reconduction des montants 2019 en 2020 est envisageable.

Années	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Montant global	1 226 181 €	1 687 539 €	2 505 572 €	2 805 819 €	2 779 470 €	2 878 929 €
Part CCCCCF	300 984 €	413 731 €	891 193 €	694 662 €	898 497 €	1 034 106 €
Part Communes	925 197 €	1 273 808 €	1 614 679 €	2 111 157 €	1 880 973 €	1 844 823 €

FISCALITE

Outre la suppression de la taxe d'habitation, le PLF 2020 prévoyait, dans un premier temps, le gel de la revalorisation des bases d'imposition de la taxe d'habitation. Après discussion avec les différentes associations d'élus, le gel serait supprimé et les bases revalorisées, mais à un taux inférieur à ce qui était pratiqué ces dernières années.

Au vu de ces prévisions, il sera proposé au conseil de ne pas modifier les taux d'imposition 2020, ainsi que le montant de la taxe GEMAPI qui reste fixé à 200 000 €.

CONTEXTE LOCAL

Fonctionnement

Même si la CCCCCF n'a toujours pas à contractualiser avec l'Etat, elle poursuit la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement et l'optimisation de ses recettes.

Le financement du service des D.M.A. (Déchets Ménagers et Assimilés), après les mesures correctives apportées en 2019 sera stabilisé. Les redevances et taxes liées au service restent inchangées.

Investissement

En 2018, deux contrats ont été signés avec la Région et le Département pour accompagner nos investissements.

Le Contrat « Région » 2017/2021 s'élève à 5 956 231 € pour le bloc communal dont 194 231 € pour la CCCCCF.

Le Contrat de Territoire 2017/2021 signé avec le Département s'élève à 2 181 642 € répartis à raison de 59 % pour la CCCC et 41 % pour les communes de Deauville, Touques, Trouville-sur-Mer, Villers-sur-Mer et Villerville.

BUDGET PRINCIPAL

Les investissements de l'exercice 2020 se composent principalement des restes à réaliser 2019,

- Fonds de concours « communaux » et « Habitat » (2019/2020) ;
- Vidéo-protection et wifi intercommunal (2019/2020) ;
- La piste cyclable Est/Ouest (2019/2020) ;
- Parc de loisirs – Amélioration notamment énergétique de l'ensemble des installations (2019/2020) ;
- Elaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) (2019/2020) ;
- Les acquisitions service DMA (véhicule et bacs) (2020) ;
- Mise en place « Points 4 flux » (2019/2020) ;
- Travaux de lutte contre les inondations (2019/2020) ;
- Travaux sur le réseau des eaux pluviales (2019/2020) ;
- Travaux programme GEMAPI (2019/2020) ;
- Démolition du quai de transfert (UIOM) (2019/2020) ;
- Travaux eaux pluviales Presqu'île de la Touques (2019) ;
- Construction et réhabilitation de déchèteries (2019/2020) ;
- Réingénierie du réseau THD en fibre optique (2019/2020).
- Etudes thermiques du siège de la CCCC. (2020).

Pour financer ces investissements, seront repris lors du vote du budget supplémentaire les recettes des restes à réaliser 2019, ainsi que les subventions, les emprunts et l'autofinancement de 2020.

DETTE :

La dette au 1^{er} janvier 2020 s'élève à 8 759 731 € se répartissant à hauteur de 94 % pour les taux fixes et 6 % pour les taux variables.

Deux contrats sont arrivés à terme en 2019 dégageant une annuité de 76 981 €.

*Ratio de désendettement en année sur l'épargne brute : 4.30 (2018 : 6.68)

PERSONNEL :

Les effectifs de la Communauté de Communes avaient fortement augmenté au 01/01/2017 avec les nouvelles compétences et les transferts de personnel. A compter de 2019, il est constaté une stabilisation avec cependant des transferts entre les catégories.

	Titulaires	Non-titulaires	Contrats privés	Total
01.01.2018	60	30	7	97
01.01.2019	75	24	0	99

Ces effectifs, ne comprennent pas les saisonniers d'été, et les personnels liés à la collecte des déchets verts représentant 4.58 ETP sur l'année.

En 2019, le chapitre 012 (salaires et charges sociales) a sensiblement progressé pour passer de 4 273 000 € (2018) à 4 515 000 € (2019) du fait des améliorations apportées au service de collecte.

A noter, que ce chapitre inclus, outre les salaires, les dépenses d'assurance du personnel, de cotisation aux œuvres sociales (CNAS), les titres restaurant, etc ...

La durée hebdomadaire de travail est de 35 H 00.

ELEMENTS FINANCIERS

BUDGET PRINCIPAL

PLAN PLURI-ANNUEL DES INVESTISSEMENTS 2014-2018 - ETAT D'AVANCEMENT AU 31/12/2018							PREVISIONS 2020/2021		
DEPENSES	Montant initial PPI	2014/2018	BP 2019 + RAR 2018	Solde	Taux de réalisation	Observations 2014/2018	2020	2021	Observations 2020/2021
Révision documents urbanisme	40 000 €	57 123 €	25 000 €	- 42 123 €	205.31%			- €	Révisions ou autres prévues en 2021-2023
Fonds de concours Communaux et Habitat	2 438 200 €	416 597 €	4 460 000 €	- 2 438 397 €	200.01%	Fonds "habitat" inférieurs à la prévision et Décalage falaise Villerville 30K€ pour pré-études versés et 45 k€ en études	428 000 €	428 000 €	Fds habitat 70 k€/an. Villerville 328/k€/3ans.
Vidéo-protection, applications informatiques	510 000 €	383 164 €	228 000 €	- 101 164 €	119.84%	Dont logiciels	75 000 €	75 000 €	
Acquisitions diverses (Immeubles et divers)	843 000 €	676 757 €	749 000 €	- 582 757 €	169.13%	acquisitions non affectées à une opération	300 000 €	300 000 €	
Réhabilitation patrimoine bâti (POM'S + Paléo)	545 000 €	147 309 €	448 000 €	- 50 309 €	109.23%	Salle boxe + gros entretien et dim.	100 000 €	100 000 €	
Réhabilitation déchèteries	700 000 €	234 764 €	- €	465 236 €	33.54%	voir nouveau projet de déchèteries			
Travaux Parc Loisirs	321 000 €	386 625 €	385 000 €	- 450 625 €	240.38%		600 000 €	400 000 €	amélioration Parc Loisirs
Lutte contre inondations et réseaux pluviaux	4 010 000 €	2 860 611 €	223 000 €	926 389 €	76.90%	dont Callenville 1.085 M€	500 000 €	500 000 €	Lutte contre inond + E.Pluv.
Travaux bâtiments communautaires	1 103 000 €	821 530 €	100 000 €	181 470 €	83.55%	12 et 14 rue Fossorier	400 000 €	500 000 €	
Piste cyclable Nord-Sud	620 000 €	265 568 €	50 000 €	304 432 €	50.90%	dont pont au Parc de Loisirs	- €	- €	
Piste cyclable Est-Ouest	1 133 000 €	24 867 €	400 000 €	708 133 €	37.50%	dont acquisitions	200 000 €	200 000 €	
Domaine Bouquetot	1 501 000 €	693 407 €	3 500 €	804 093 €	46.43%	attente décision pour le pressoir	60 000 €	400 000 €	
Acquis terrains ZAE	600 000 €	80 722 €	1 200 000 €	- 680 722 €	213.45%		- €	- €	
Total des investissements du PPI du 1/2/2014	14 364 200 €	7 049 044 €	8 271 500 €	- 956 344 €	106.66%				
Presqu'île de la Touques réseau E.Pluviales		132 026 €	12 500 €				- €	- €	
Boucle optique		939 417 €	424 000 €				50 000 €	50 000 €	dont IRU SGB
Acquisitions DMA (Terrain,Véhic. Baes, PAV ..)		2 539 566 €	811 000 €				400 000 €	400 000 €	dont Points 4 flux
Travaux site DMA		576 653 €	156 500 €				- €	- €	
Construction déchèteries		36 480 €	4 500 000 €				1 500 000 €	800 000 €	
WIFI Intercommunal		155 845 €	165 000 €			Acquis + travaux	75 000 €	30 000 €	
GEMAPI		25 931 €	165 000 €			financé par la taxe	240 000 €	240 000 €	
RESEAU FIBRE (Avenant n° 4)							- €	370 000 €	part CCCCC (370k€/2021)
Démolition Quai de Transfert (UIOM)		- €	500 000 €				- €	- €	
Investissements Hors PPI	- €	4 405 918 €	6 234 000 €			TOTAL 2019/2020	4 928 000 €	4 793 000 €	
TOTAL	14 364 200 €	11 454 962 €	14 505 500 €						

RECETTES	2014	2015	2016	2017	2018	BP + BS 2019	Observations 2014/2019
Subventions	23 358 €	589 088 €	193 133 €	202 910 €	107 437 €	3 273 329 €	2019 y compris av. n° 4 fibre
Fonds de compensation de la TVA	234 409 €	233 244 €	293 740 €	472 673 €	384 705 €	300 000 €	
Emprunts	0 €	0 €	2 000 000 €	- €	- €	- €	taux 1.56%
Autofinancement = RRF - (DRF+CAPITAL)	1 109 381 €	2 037 462 €	1 657 912 €	2 679 902 €	2 468 008 €	1 389 143 €	
Taxe d'aménagement	209 879 €	244 231 €	400 831 €	315 484 €	392 702 €	300 000 €	recette nette
Affectation et excédents n-1						8 551 617 €	

ELEMENTS FINANCIERS	2014	2015	2016	2017	2018	BP + BS 2019	Observations 2014/2018
DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT	840 760 €	575 207 €	1 913 358 €	1 756 662 €	1 711 013 €	1 742 388 €	Bonification en 2016 (FPU)
FONDS PEREQUATION INTERCOMM. ET COMM.	300 984 €	413 731 €	891 193 €	694 662 €	898 497 €	1 034 106 €	Atténuation de produits
EVOLUTION DES TAUX D'IMPOSITION	0%	+ 3%	+2%	+1%	0%	0%	
Dette au 01/01	10 407 339 €	9 772 177 €	9 165 377 €	10 619 724 €	10 050 201 €	9 405 955 €	

BUDGET ANNEXE ZONE D'AMENAGEMENT ECONOMIQUE

Le budget annexe de la Zone d'Aménagement Economique créé par délibération du 22 novembre 2003, et dont l'objet porte sur l'acquisition et la viabilisation de terrains poursuit sa politique d'acquisition du foncier.

A ce jour, la Communauté de Communes a acquis plus de 15 hectares sur le plateau de la « Croix Sonnet » et des études de pré-programmation urbaine sont en cours.

Au 31 décembre 2018, le déficit cumulé s'élevait à : 749 482.68 €

BUDGET EAU POTABLE

Au 1^{er} janvier 2018, un nouveau contrat de délégation de service public a été signé avec la Société SETDN/VEOLIA Eau pour une durée de 12 ans incluant la Commune de Saint-Gatien des Bois. Ce contrat apporte des améliorations sur la longueur de renouvellement de canalisations et du nombre de branchements, la sécurisation de la qualité de l'eau, la productivité, la gestion patrimoniale ainsi qu'une baisse de 7.7 % de la part délégataire.

Les prévisions budgétaires 2020, en section d'exploitation, seront en volumes similaires au budget 2019 soit environ 1,5 M€.

La consommation d'eau potable progresse sensiblement (2.38 %), les recettes devraient elles aussi progresser.

Les investissements de l'exercice 2020 se composent des restes à réaliser 2019, ainsi que de l'inscription d'un volume d'investissement identique à 2019 toujours dans l'optique d'un renouvellement constant du réseau.

Les principaux travaux sont :

- * Renouvellement de canalisations sur l'ensemble des Communes ;
- * Réhabilitation des réservoirs des Forges et du Coteau ;
- * Presqu'île de la Touques ;
- * Travaux divers 2020.

Pour financer ces investissements, il n'est pas prévu d'augmenter la surtaxe sur le m³ fixée à 0.37 €, ni la taxe par abonné fixée à 9,40 €.

La dette au 1^{er} janvier 2020 s'élève à 2 101 114 €, la totalité des contrats est à taux fixe. Aucun contrat d'emprunt n'est arrivé à terme en 2019.

*Ratio de désendettement en année sur l'épargne brute : 2.62 (3.18 en 2018)

ELEMENTS FINANCIERS

BUDGET EAU POTABLE

PLAN PLURI-ANNUEL DES INVESTISSEMENTS 2014-2018 - ETAT D'AVANCEMENT AU 31/12/2018							PREVISIONS 2020/2021		
DEPENSES	Montant initial PPI	2014/2018	BP+ BS 2019 + RAR 2018	Solde	Taux réalisation	Observations sur PPI 2014/2018	2020	2021	Observations 2020/2021
Renouvellement canalisations	4 350 000 €	4 159 887 €	1 450 000 €	- 1 259 887 €	128.96%	Prévisions dépassées	800 000 €	800 000 €	
Réhabilitations réservoirs	1 025 000 €	- €	260 000 €	765 000 €	25.37%	projet retardé	700 000 €	800 000 €	Travaux 2019 à 2022
Quartier du Chemin de l'Orgueil à Tourgéville et St-Arnoult	455 000 €	781 954 €	- €	- 326 954 €	171.86%	Augmentation du linéaire initial - Soldé en 2018			
Forage F2 « Lormerie »	250 000 €	- €	- €	250 000 €	0.00%	projet abandonné			
Presqu'île de la Touques	70 000 €	31 610 €	39 500 €	- 1 110 €	101.59%				
Travaux divers	250 000 €	103 832 €	50 000 €	96 168 €	61.53%	travaux courants	50 000 €	50 000 €	
Total des investissements du PPI du 1/2/2014	6 400 000 €	5 077 283 €	1 799 500 €	- 476 783 €	107.45%		1 550 000 €	1 650 000 €	
Saint-Gatien des Bois - Quartier du Val Chiquet		199 514 €	5 000 €						
Total Investissements Hors PPI		199 514 €	5 000 €						
TOTAL GENERAL DES INVESTISSEMENTS	6 400 000 €	5 276 797 €	1 804 500 €	- 476 783 €	110.65%		1 550 000 €	1 650 000 €	
RECETTES	Montant initial PPI	2014/2018	BP+ BS 2019 + RAR 2018	Solde	Taux réalisation	Observations sur PPI 2014/2018	2020	2021	Observations 2019/2020
Subventions	0 €	275 280 €	0 €	-275 280 €		Trvx Quartier de l'Orgueil	- €	- €	
Récupération TVA	1 000 000 €	741 515 €	0 €	258 485 €	74.15%	En fonction travaux réalisés			Budget Hors TVA (2018)
Emprunts	1 800 000 €	800 000 €	- €	1 000 000 €	44.44%	taux 1.56% - PPI 4%	- €	- €	
Autofinancement = RRF - (DRF + CAPITAL)	3 600 000 €	3 587 213 €	676 000 €	-663 213 €	118.42%		650 000 €	650 000 €	estimation
Total des investissements du PPI du 1/2/2014	6 400 000 €	5 404 008 €	676 000 €	319 992 €	95.00%		650 000 €	650 000 €	
Investissements Hors PPI		- €	- €						
Total Investissements Hors PPI		- €	- €						
Affectation et excédents n-1			1 169 120 €						
TOTAL GENERAL DES INVESTISSEMENTS	6 400 000 €	5 404 008 €	1 845 120 €	319 992 €	113.27%				
ELEMENTS FINANCIERS	2014	2015	2016	2017	2018	2019			
Valeur surtaxe par m3	0.37	0.37	0.37	0.37	0.37	0.37			
Valeur par abonnement en €	9.40	9.40	9.40	9.40	9.40	9.40			
Volume facturé en m3	2 353 164	2 370 935	2 342 414	2 555 046	2 616 516				
Nombre d'abonné	25 383	25 465	25 484	25 614	26 395				
Dettes au 1.1	1 567 590	1 459 101	1 374 229	2 116 987	2 222 051	2 227 068			

BUDGET ASSAINISSEMENT

Les prévisions budgétaires 2020 en section d'exploitation seront similaires à celles du budget primitif 2019 pour environ 2,6 M€.

Comme pour le budget de l'eau, les recettes provenant directement de la consommation des ménages devraient progresser.

Les investissements de l'exercice 2020 se composent des restes à réaliser 2019, ainsi que de l'inscription d'un volume d'investissement identique à 2019.

Les principaux travaux sont :

- * Renouvellement canalisations sur l'ensemble des Communes ;
- * Réhabilitation du réseau de transfert (gainage) ;
- * Presqu'île de la Touques ;
- * Travaux divers 2020.

Pour financer ces investissements, il n'est pas prévu d'augmenter la surtaxe assainissement fixée à 0.58 € par m³ pour les usagers. La PAC (Participation pour l'Assainissement Collectif) qui a été modifiée en 2019, reste inchangée en 2020.

La dette au 1^{er} janvier 2020 s'élève à 4 515 769 €, la totalité des contrats est à taux fixe. Un contrat est arrivé à terme en 2019 dégageant une échéance de 9 953 €.

*Ratio de désendettement en année sur l'épargne brute 3.85 (7.08 en 2018)

ELEMENTS FINANCIERS

BUDGET ASSAINISSEMENT

PLAN PLURI-ANNUEL DES INVESTISSEMENTS 2014-2018 - ETAT D'AVANCEMENT AU 31/12/2018							PREVISIONS 2019/2020					
dépenses	Montant initial PPI	2014/2018	BP 2019 + RAR 2018	Solde	Taux réalisation	Observation sur PPI 2014/2018	2020	2021	Observations 2020/2021			
Renouvellement canalisations (Tradit. + gainage)	3 655 000 €	3 561 619 €	1 940 000 €	- 1 846 619 €	150.52%	Prévisions dépassées	800 000 €	800 000 €				
Avenue de la République à Deauville	1 500 000 €	1 795 350 €	- €	- 295 350 €	119.69%	Marché soldé en 2017						
PR et canalisation Avenue Kennedy à Trouville/mer	1 250 000 €	- €	430 000 €	820 000 €	34.40%	Projet décalé	- €	800 000 €	Travx projetés en 2020/2021			
Presqu'île de la Touques	100 000 €	68 534 €	31 400 €	- €	99.93%	soldé en 2018	- €	- €				
Travaux divers (Rue Dorette Tourgéville, RD 20 Blonville, Bld Mer Deauville)	1 200 000 €	1 129 363 €	50 000 €	20 637 €	98.28%	conforme aux prévisions	50 000 €	50 000 €				
Total des investissements du PPI du 1/2/2014	7 705 000 €	6 554 866 €	2 451 400 €	- 1 301 266 €	116.89%		850 000 €	1 650 000 €				
Site Station épuration (Service Eau et Asst)		803 153 €	600 000 €			Couvert en partie par un loyer sur 12 ans	- €	- €				
Investissements Hors PPI		803 153 €	600 000 €									
TOTAL	7 705 000 €	7 358 019 €	3 051 400 €		135.10%							
recettes	Montant initial PPI	2014/2018	BP 2019 + RAR 2018	Solde	Taux réalisation	Observation sur PPI 2014/2018	2020	2021	Observations 2020/2021			
Subventions	1 360 000 €	1 600 839 €	65 000 €	- 305 839 €	122.49%	AESN	- €	- €	Arrêt des subvention			
Récupération TVA	1 295 000 €	1 447 093 €	150 000 €	- 302 093 €	123.33%	En fonction travaux réalisés	500 000 €	140 000 €	une année de décalage			
Emprunts	1 250 000 €	1 137 500 €	- €	112 500 €	91.00%	taux 1.56% - PPI 4%	- €	- €				
Autofinancement = RRF - (DRF+CAPITAL)	3 800 000 €	5 354 938 €	860 000 €	- 2 414 938 €	163.55%		800 000 €	800 000 €	Estimation			
Total des investissements du PPI du 1/2/2014	7 705 000 €	9 540 370 €	1 075 000 €	- 2 910 370 €	137.77%		1 300 000 €	940 000 €				
Investissements Hors PPI		- €	- €									
Affectation et excédent n-1			2 006 361 €									
TOTAL	7 705 000 €	9 540 370 €	3 081 361 €		163.81%							
ELEMENTS FINANCIERS							2014	2015	2016	2017	2018	2019
Valeur surtaxe par m3	0.58	0.58	0.58	0.58	0.58	0.58						
Volume facturé en m3	2 238 718	2 218 711	2 160 479	2 468 728	2 363 052							
Nombre d'abonné	24 394	24 465	24 478	24 603	25 069							
Dette au 1.1	5 430 441	4 991 850	4 632 959	5 299 470	5 138 029	4 826 899						